

# COMITÉ DES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS DE L'YONNE MOBILISÉS

Notre comité s'est réuni ce lundi 24 février afin d'envisager la poursuite des actions à mener contre les fermetures de classes et les baisses de DHG dans les collèges.

La mobilisation menée cette année dans l'Yonne a été historique : blocages, écoles et collèges « morts », pétitions, rassemblements, grèves... ont émaillé depuis plus de trois semaines toute la période des opérations de carte scolaire, impliquant une visibilité quotidienne et un mouvement d'ampleur. Plus d'une quarantaine d'écoles et d'établissements (avec parents, enseignants, élus, agents...) ont ainsi fait entendre leur mécontentement, leur rejet de la logique purement comptable de restriction budgétaire à laquelle ils ont opposé la réalité du terrain. Des actions coordonnées ont été menées. La lettre ouverte à la Ministre Borne portant nos revendications a été largement relayée.

Ces actions ont permis de mettre la question de l'Éducation au centre de l'actualité de notre département et d'obtenir des avancées pour nombre d'écoles. Cela a largement bousculé le calendrier, le train-train et la machine bien huilée des opérations, et fracturé parmi les partisans et soutiens du projet de carte scolaire de la Direction Académique. Nous nous en félicitons. Mais 24 écoles sont encore sous le coup d'une fermeture de classe et nombre de collèges d'une baisse de dotation inacceptable pour la rentrée prochaine.

À présent, le Directeur Académique ayant publié son projet officiel au plus près de la décision finale, il ne lui reste quasiment aucune marge pour que de nouvelles écoles soient « sauvées » : il est donc question de tourner nos actions vers le ministère, là où se trouvent les postes !

**Nous avons donc décidé de nous rendre au ministère de l'EN le samedi 15 mars et appelons tous ceux qui s'opposent au saccage de l'Éducation à nous y rejoindre.**

Nous sommes déterminés à nous faire entendre et à obtenir satisfaction : nous n'acceptons pas ce nouveau pillage de l'École présenté comme irrémédiable. **Non, la destruction de l'École Publique n'est pas une fatalité !**

Nous exigeons les moyens pour son bon fonctionnement, l'annulation de toutes les fermetures de classes, la création de tous les postes nécessaires dans le 1er et le 2d degré, notamment d'enseignants spécialisés pour les élèves en ayant le plus besoin !

Le CDEN doit entériner le projet de carte scolaire : cela ne nous arrêtera pas. Si la ministre concède des postes supplémentaires, CDEN passé ou non, ils seront utilisés !

Le budget de misère passé en force ne préserve en rien l'Éducation Nationale, à l'image de l'ensemble des services publics sinistrés. Parents, enseignants, personnels : toutes et tous au ministère pour arracher les postes et les moyens nécessaires !

*lundi 24 février 2025*